

# Sécuriser l'État

## HAÏTI AVANT ET APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

Au lendemain du tremblement de terre où près de 158 000 personnes ont péri dans la capitale de Haïti, les acteurs internationaux se sont rapidement mobilisés afin de promouvoir davantage de moyens pour les forces de police ainsi que des réformes du secteur de la sécurité de plus grande ampleur. L'intérêt international pour le renforcement des capacités du secteur de sécurité à Haïti n'est pas nouveau. Depuis deux siècles, le pays est régulièrement en proie à des flambées de violence politique, qui s'accompagnent d'efforts internationaux pour influencer la gouvernance interne du pays, par le biais de programmes d'ajustements structurels et de réformes des systèmes judiciaire, militaire, policier et correctionnel. Ce chapitre analyse le contexte des efforts de promotion de la sécurité dans les années qui ont précédé le tremblement de terre de Haïti en 2010 et les tendances émergentes depuis, en s'inspirant des conclusions de trois enquêtes auprès des ménages réalisées avant et après le séisme.

### Un état d'injustice

Les efforts visant à codifier et appliquer une meilleure législation pénale et correctionnelle ont obtenu peu de résultats et Haïti dispose encore de lois désuètes et ignorées, de ressources humaines insuffisantes et d'infrastructures quasi inexistantes pour gérer les affaires juridiques. Depuis vingt ans, l'illégitimité des forces de sécurité aux yeux des citoyens haïtiens constitue un obstacle majeur au déploiement de services de sécurité. C'était notamment le cas lorsque des gouvernements non élus étaient au pouvoir (1991–94 et 2004–06) et instrumentalisaient la police pour faire taire toute contestation et sanctionner les opposants politiques.

En raison de l'inefficacité et de la corruption de la Police nationale haïtienne (PNH) – ainsi que son rôle dans les atteintes aux droits de l'homme lors du coup d'État de 2004 et les deux années qui s'ensuivirent – les bailleurs de fonds internationaux et les populations locales ont perdu confiance en la capacité et volonté des forces de police à assurer leurs fonctions de service public. En vue de combler ce déficit de légitimité, les bailleurs de fonds ont investi massivement, depuis 2004, dans la réforme, le recrutement et la formation aux droits de l'homme de la police ainsi que dans la police de proximité.

### Violence et crime à Haïti : avant et après le tremblement de terre

En dépit des investissements majeurs en termes de réforme, peu de données permettaient de mesurer si la sécurité s'était effectivement améliorée pour les Haïtiens ordinaires. Pour pallier ces lacunes, des enquêtes ont été réalisées afin de mieux connaître les expériences et opinions de la population au cours des cinq dernières années. Les différentes enquêtes ont fait l'objet de procédures d'échantillonnage et d'instruments de collecte des données semblables ; des ménages ont été choisis de manière aléatoire dans la population, puis des membres adultes de ces ménages ont été identifiés de manière aléatoire pour prendre part à l'étude. Ceci a permis d'obtenir un échantillon représentatif pouvant être généralisé à l'ensemble de la population, et constituant une source d'information inestimable sur les expériences et opinions du peuple haïtien.

### Criminalité

Tandis que 62,9 % des répondants affirmaient que la criminalité constituait un problème grave avant le tremblement de terre, ce taux est tombé à 20 % après le tremblement de terre. Concernant les actes délictueux violents, une tendance claire se dégage et fait écho aux transitions démocratiques du pays : le taux de criminalité était bas les deux premiers mois de 2004



Interrogé par un agent de police, un enfant pleure après avoir été témoin d'une fusillade dans le bidonville de La Saline à Port-au-Prince, mars 2010.  
© Ramon Espinosa/AP Photo

**Tableau 8.5 À qui vous adresseriez-vous en premier si vous étiez victime d'un vol ou si l'on menaçait de vous blesser ou de vous tuer ?**

Réponse	2009		2010	
	Vol (%)	Menace (%)	Vol (%)	Menace (%)
Famille, ami ou voisin	12,0	18,1	38,5	13,5
Police	40,7	38,0	56,6	66,7
Anciens membres de l'armée haïtienne	0,7	0,4	0,1	0,0
Armée étrangère	9,7	28,9	0,3	0,0
Société de sécurité privée ou entité similaire	0,3	0,7	0,0	0,0
Chefs de village	3,7	2,5	2,3	8,4
Chef de famille	0,6	2,5	0,8	9,2
Groupe armé	0,4	1,2	0,2	0,0
Rien/ça ne sert à rien	29,9	6,6	0,6	0,1
Autre/ne sais pas	2,0	1,1	0,6	0,0

(sous un président élu), il a sensiblement augmenté de mars 2004 à fin 2006 (sous un gouvernement non élu), puis a régulièrement diminué entre début 2007 (après les élections démocratiques) et 2010. Si peu de délits contre les biens ont été signalés (seul 4,1 % des ménages) dans les six semaines qui ont suivi le séisme, les agressions sexuelles se sont nettement accrues, avec une estimation de 10 813 viols pendant cette période (près de 70 % des agresseurs ont été qualifiés de « criminels » par les répondants). Ce taux est largement supérieur aux années précédentes, où 30 000 à 50 000 individus par an ont subi des violences sexuelles.

### Attitudes vis-à-vis des services de sécurité

Les participants à l'enquête privilégient la PNH en tant que garant de la sécurité. En 2010, plus des deux tiers de la population s'adressait d'abord à la police lorsque leur personne ou leurs biens étaient menacés (voir Tableau 8.5). Ces chiffres contrastent fortement à ceux de 2009, où à peine 38 % de la population se tournait vers la PNH en premier recours en cas de menace sur leur personne ou sur leurs biens. Ce regain de confiance dans la PNH peut s'expliquer par une plus grande confiance dans les institutions publiques, un recul de la crédibilité des Nations Unies et les changements dans les dispositifs alternatifs de sécurité personnelle (ex : compter sur la famille ou des agents de sécurité privée) après le tremblement de terre.

### Détention d'armes de petit calibre

En 2010, seuls 2,3 % des ménages déclaraient posséder des armes à feu. L'appartenance politique ne revêtait pas d'impact significatif sur la possession d'armes d'un point de vue statistique. Parmi les mieux nantis (dont la probabilité de posséder des armes à feu était bien supérieure), la « protection personnelle » était la plus couramment citée pour justifier la détention d'armes à feu, tandis que les pauvres déclaraient le plus souvent posséder des armes « pour des motifs professionnels » en tant qu'agents de sécurité ou de police.

La présence d'armes à feu est largement considérée comme un problème de sécurité majeur en Haïti. En effet, la moitié des répondants ont indiqué que trop d'armes circulaient dans la société aujourd'hui. Cependant, ces armes ne sont pas équitablement réparties, et il s'agit essentiellement d'identifier quels groupes sont armés. En 2010, à la question de savoir quels segments de la société possédaient trop d'armes à feu, les répondants ont le plus souvent nommé les « groupes criminels » (74,1 %), « entrepreneurs » (65,1 %) et « anciens soldats » (45,7 %). Les entités les moins souvent désignées comprenaient les « politiciens » (2 %), « ménages » (1,8 %) et « groupes politiques armés » (4 %). En 2010, plus des trois quarts de tous les répondants ont affirmé qu'un contrôle accru de l'attribution des permis de détention d'armes à feu permettrait de renforcer la sécurité au sein de leurs communautés.

### Comment promouvoir la sécurité ?

Malgré les progrès considérables dans la perception de la population locale sur les capacités et l'efficacité de la police, les Haïtiens ont identifié des moyens de promouvoir la sécurité qui méritent une plus grande attention. Un des objectifs consiste à renforcer les capacités et la réactivité de la PNH vis-à-vis de l'ensemble de la population, dans la mesure où l'inégalité intolérable des prestations de services de sécurité demeure une préoccupation constante. En particulier, il est toujours essentiel de « connaître quelqu'un » pour garantir une réponse rapide suite à un dépôt de plainte. En outre, les répondants ont souligné le besoin d'améliorer la réglementation des armes à feu et de maîtriser les groupes armés. ▀